



# Présentation de la stratégie « Espèces végétales invasives »

Territoire du  
Syndicat de bassin de l'Elorn  
2013-2017



28 novembre 2017 - Ploudiry

**PLANTE INVASIVE**  
**= PLANTE EXOTIQUE ENVAHISSANTE**

Plante exotique (**hors de son domaine géographique**)

**ET**

Plante qui devient un **agent de perturbation**  
nuisible à la biodiversité locale



Il peut y avoir des proliférations d'espèces indigènes, ce qui ne correspond pas à des invasions ( Fougère aigle, ronce,...)

Sur 100 espèces **introduites**

10 peuvent **se naturaliser**

1 peut devenir **invasive**



Les espèces invasives sont aujourd'hui considérées comme la **deuxième cause de perte de biodiversité dans le monde** après la pollution et la fragmentation des habitats.

En Bretagne :

**28 plantes invasives avérées**

**22 plantes invasives potentielles**

**67 plantes à surveiller**



Sur le territoire du Syndicat de Bassin de l'Elorn :

**6 plantes invasives avérées**

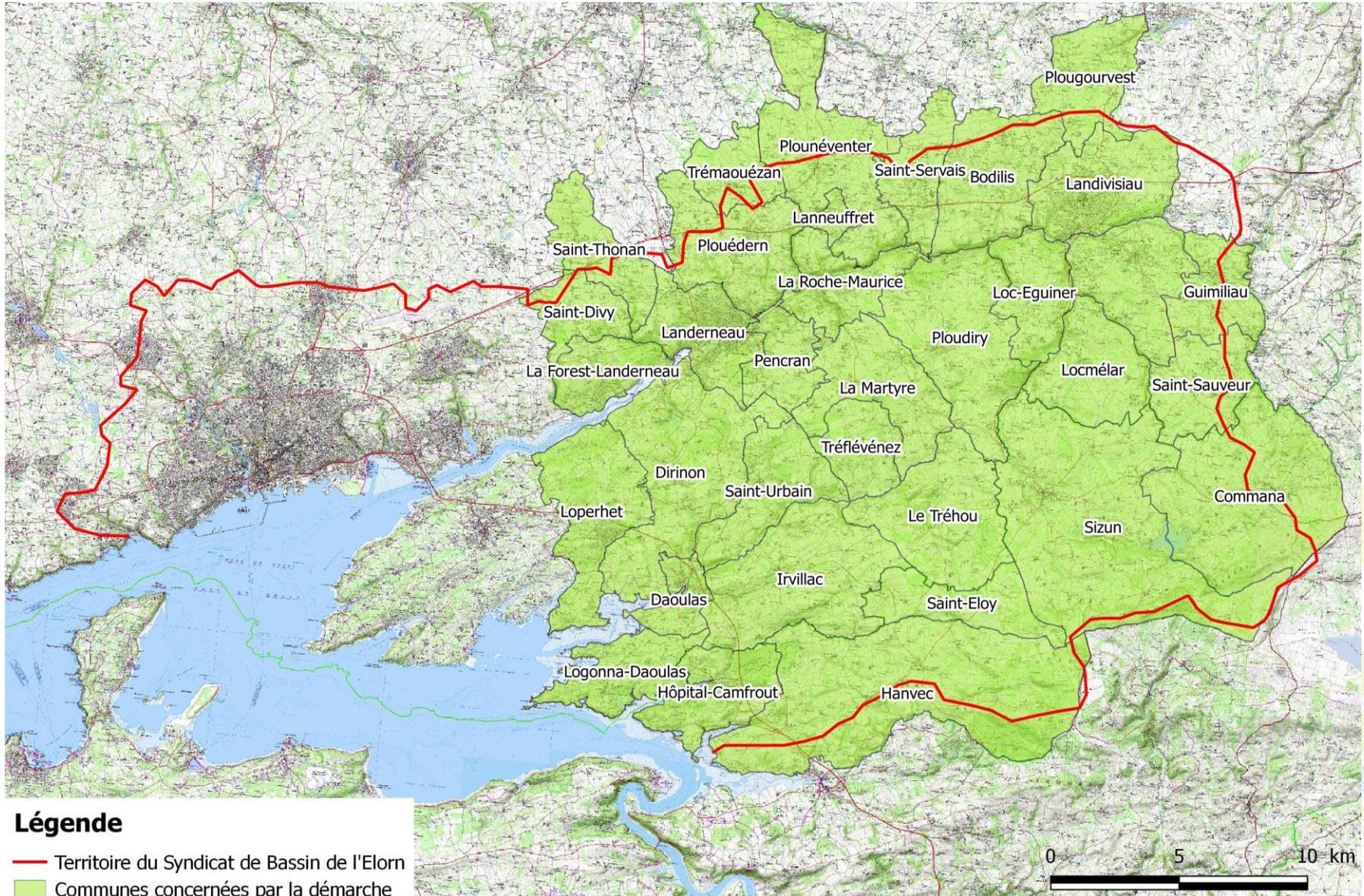
**2 plantes invasives potentielles**



## ➤ Objectif : limiter l'expansion des espèces invasives végétales

-- Mobilisation de tous les acteurs du territoire --

- **Accompagnement individuel des communes**
  - > Travail en lien avec les services techniques
  - > Prestataires : Luc Guihard (Bretagne Vivante) et Alain Bars
  
- **Formation des acteurs locaux** travaillant au contact de ces espèces :
  - > Travaux paysagers et fleurissement
  - > Mouvements de terres, apport, décaissement, enfouissement...
  - > Gestion des dépendances routières,...
  
- **Sensibilisation du grand public**
  - > Articles dans la presse locale et bulletins municipaux
  - > Tenue de stands lors de manifestations publiques
  - > Travail en lien avec les jardinerie



● 34 Communes

● 42 entreprises / acteurs locaux

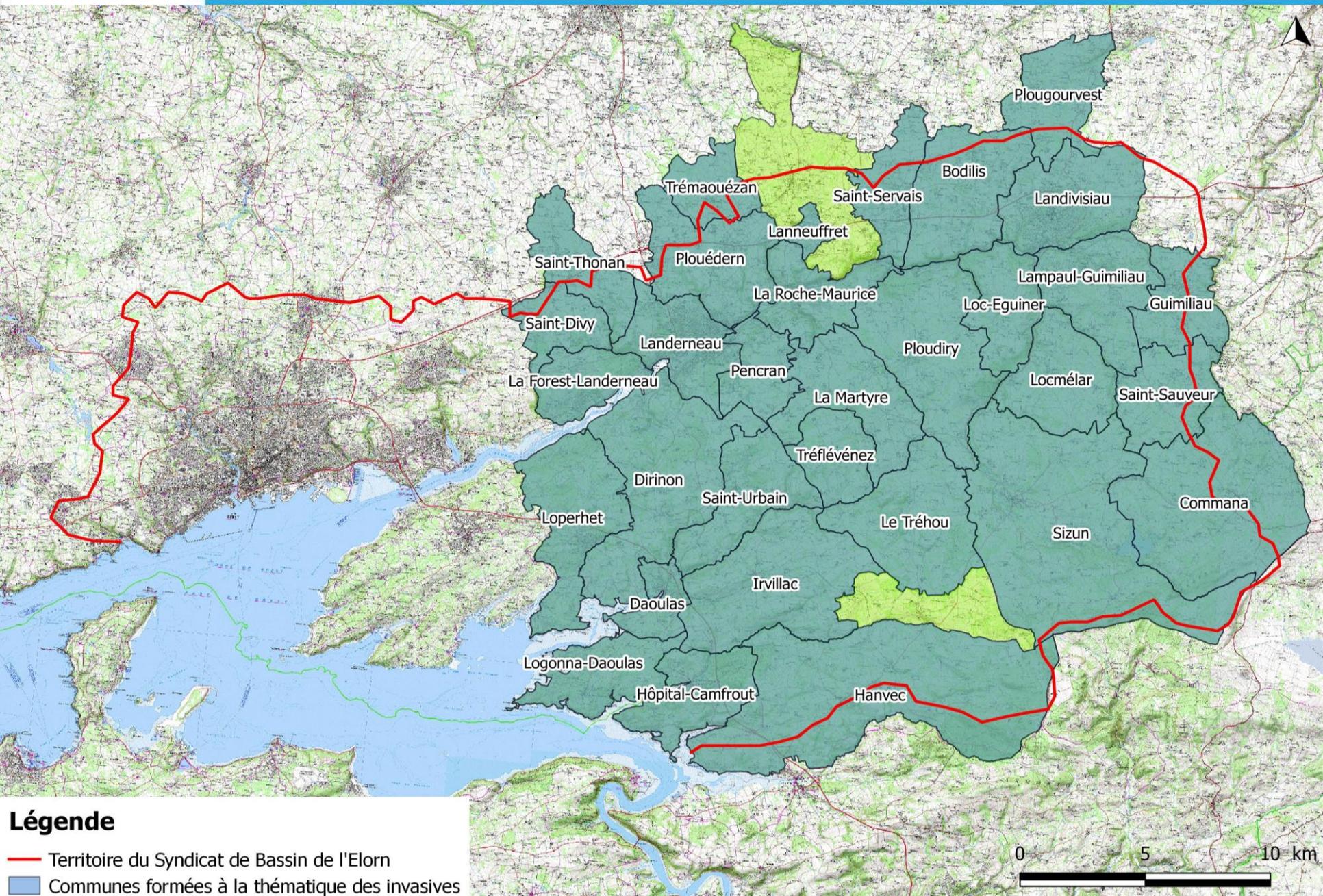
● 185 personnes formées

## ➤ Formations « reconnaissance » et « gestion » des espèces invasives



### Objectifs :

- ✓ Reconnaître les principales espèces invasives
- ✓ Comprendre l'impact de ces espèces sur la biodiversité locale
- ✓ Appréhender les sources de contamination et les modes de gestion
- ✓ Echanger entre professionnels des espaces verts

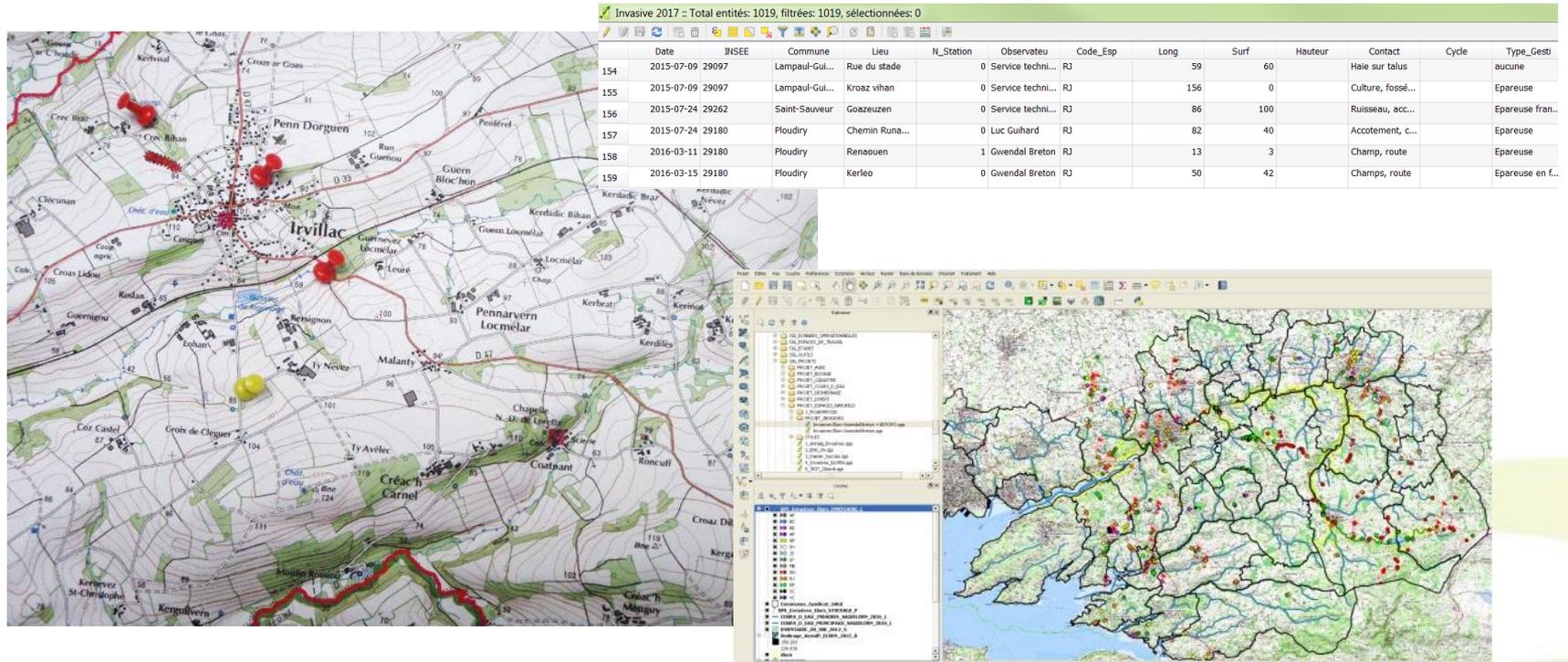


**Légende**

- Territoire du Syndicat de Bassin de l'Elorn
- Communes formées à la thématique des invasives

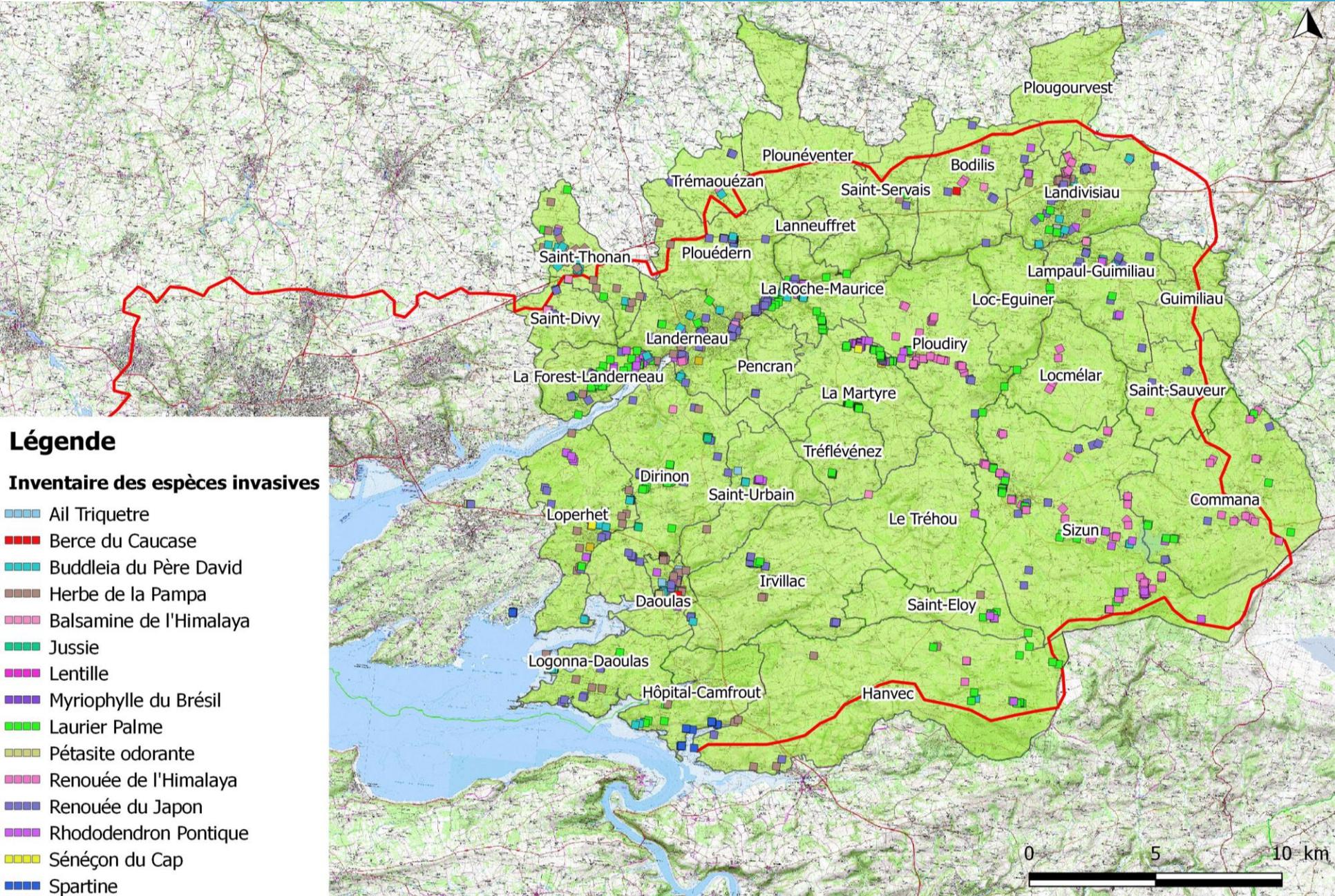


## ➤ Mise en place d'une base de données cartographique



### Objectifs :

- ✓ Etablir un état des lieux des espèces sur le territoire communal
- ✓ Suivre l'évolution des stations
- ✓ Evaluer l'efficacité des gestions mises en œuvre

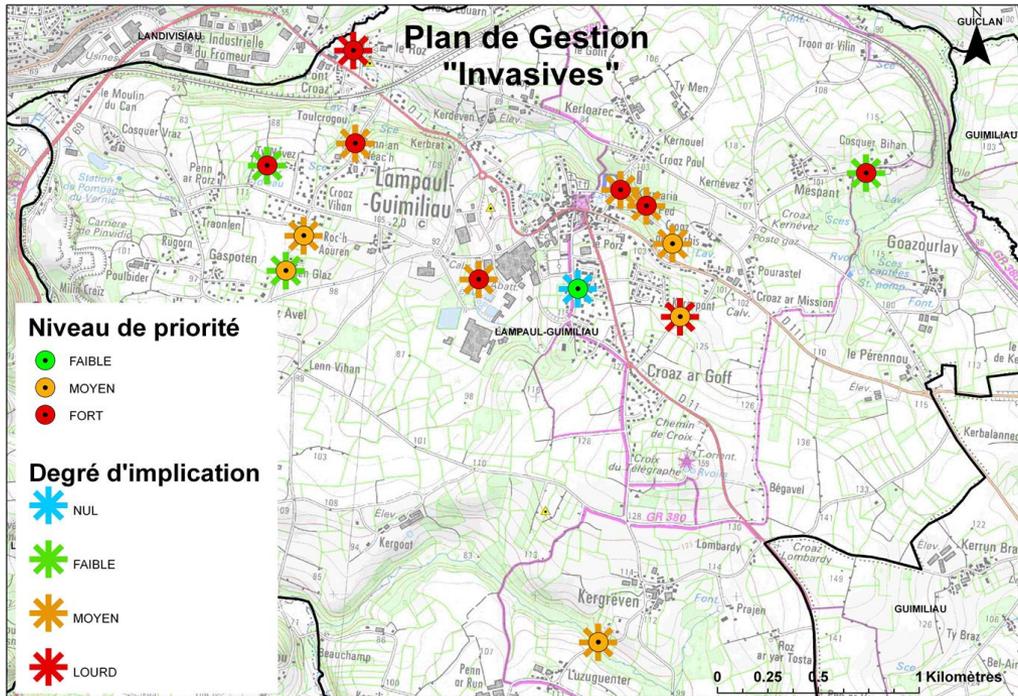


## Légende

### Inventaire des espèces invasives

- Ail Triquetre
- Berce du Caucase
- Buddleia du Père David
- Herbe de la Pampa
- Balsamine de l'Himalaya
- Jussie
- Lentille
- Myriophylle du Brésil
- Laurier Palme
- Pétasite odorante
- Renouée de l'Himalaya
- Renouée du Japon
- Rhododendron Pontique
- Sénéçon du Cap
- Spartine

## ➤ Suivi personnalisé des communes



### Station: 4

Espèce: Renouée du Japon

Lieu dit: Toulhoat

Emprise: longueur 25 mètres sur les deux talus, limitée par la compétition avec le roncier

Structure du sol: talus non plantés

Cycle végétal: plante ayant fleuri

Zones en contact: échappée du jardin, champs de maïs

Gestion antérieure: épaveuse, traitement chimique herbicide par l'agriculteur.

Préconisations: proscrire épaveuse, proscrire curage, laisser la compétition végétale s'installer.

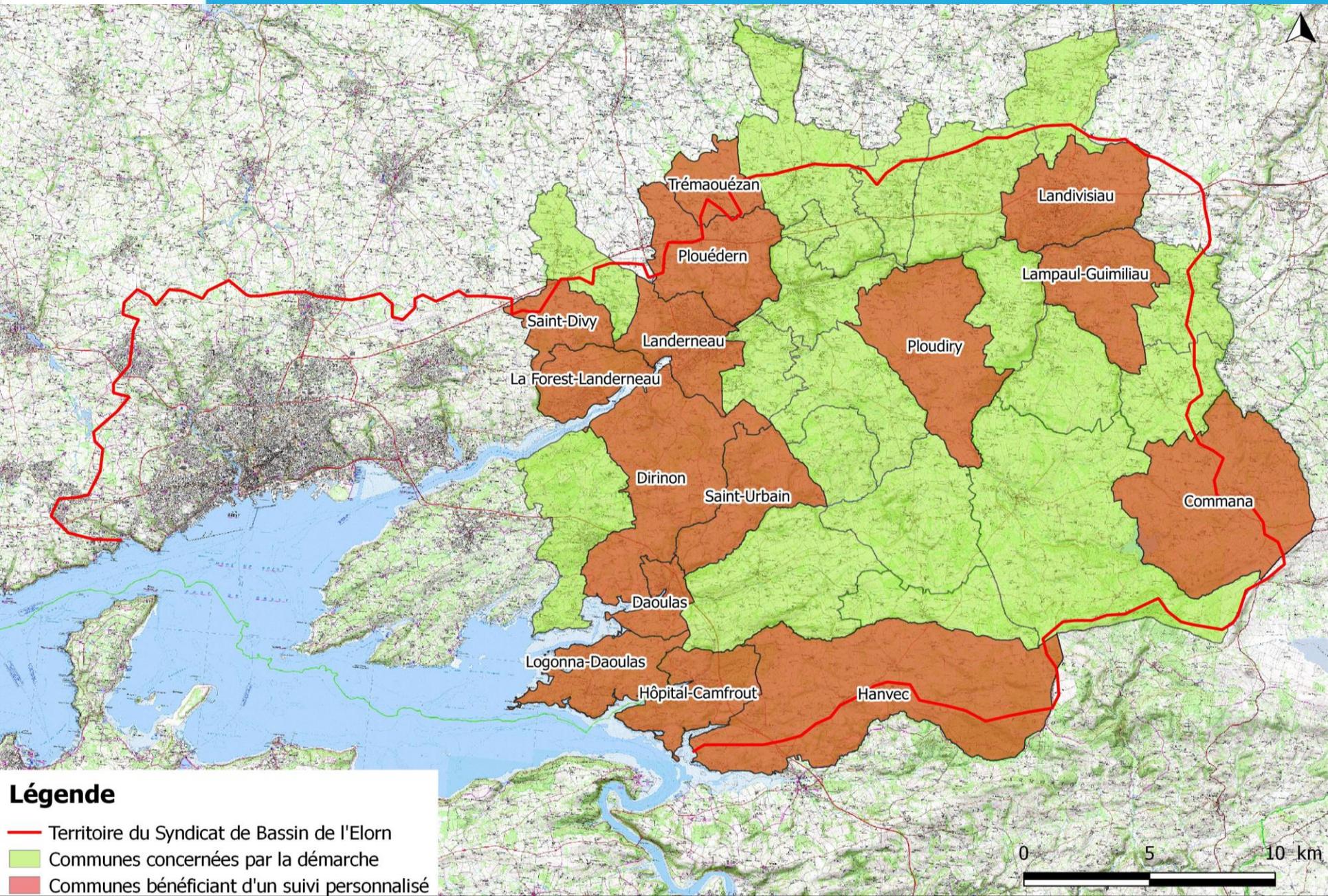
Niveau de priorité d'intervention: Faible

Niveau d'intervention: important



## Objectifs :

- ✓ Disposer d'un document cartographique récapitulatif
- ✓ Connaitre les préconisations de gestion adaptées aux situations
- ✓ Etablir un ordre de priorité d'action



**Légende**

- Territoire du Syndicat de Bassin de l'Elorn
- Communes concernées par la démarche
- Communes bénéficiant d'un suivi personnalisé

## Fiches techniques

### Plantes invasives du bassin versant de l'Elorn



#### Renouée à épis nombreux



H. max. 2 mètres  
*Polygonum polystachium*

#### Buddleia



H. max. 3 à 4 mètres  
*Buddleia davidii*

#### Renouée du Japon



H. max. 2 mètres  
*Reynoutria japonica*

#### Rhododendron pontique



H. max. 3 à 4 mètres  
*Rhododendron ponticum*

#### Laurier palme



H. max. 6 à 8 mètres  
*Prunus laurocerasus*

#### Herbe de la pampa



H. max. 2 à 3 mètres  
*Cortaderia selkiana*

#### Balsamine de l'Himalaya



H. max. 2 mètres  
*Impatiens glandulifera*

#### Séneçon du Cap



H. max. 0,3 à 0,5 mètre  
*Senecio inaequidens*

#### Myriophylle du Brésil



40 centimètres au-dessus de la surface  
*Myriophyllum aquaticum*

#### Berce du Caucase



H. max. 3 à 4 mètres  
*Heracleum montegazzianum*

#### Jussies



80 centimètres au-dessus de la surface  
*Ludwigia peploides/Ludwigia uruguayensis*

#### Arbre aux faisans



H. max. 3 mètres  
*Leucestera formosa*

Très présente En progression Ponctuelle

**Soyez vigilants !**  
Ces plantes exotiques menacent la biodiversité.



### Quelques plantes invasives du bassin versant de l'Elorn

**FICHES TECHNIQUES 2014**

### RENOUÉE À ÉPIS NOMBREUX

*Polygonum polystachium*

**Gestion recommandée**

Éviter cette plante installée est extrêmement difficile, voire impossible. Il faut principalement éviter son expansion et sa propagation.

**Éléments de procédure**

1. Identifier et localiser les sites infestés sur une carte, notamment pour repérer les installations nouvelles.
2. Éviter la propagation. Pour cela :
  - Éviter de mettre la renouée en pleine lumière en éclairant les plantes indigènes qui la maintiennent à l'ombre. Surtout les cas, il est possible de sentir cette concurrence en plantant des arbustes (ex. rosier, saule, ...), par-dessus la renouée.
  - Stocker définitivement le terre stocké par la renouée dans un site dédié, à l'écart des autres matériaux (terre végétale propre, sables, graviers, ...).
  - Couvrir les bords de graviers/bords de coupe d'eau avec calcification, voire le cas échéant en présence de renouée à épis nombreux. Ces travaux sont délicats à mettre en œuvre car il est impératif d'être absolument sûr de l'absence de fragments du substratum.
  - Adapter les chantiers de curage de fossés en traitant à part les points contaminés puis stockage au dépôt à part.
  - Procéder à la fauche et le brutage des fûtes de renouée à épis. Si une intervention de sécurité est nécessaire, notamment en bord de route, intervenir avec des outils propres (collectifs) ou à usage agricole, nettoyer soigneusement et nettoyer les outils après l'intervention. Le risque de projection ou de transport de fragments par les outils de coupe doit être géré soigneusement. Ne pas le destiner au compostage.
  - Le produit de la fauche sera ramassé puis stocké dans un site dédié pour incinération ultérieure. Ne pas le destiner au compostage.
3. Intervention sur un début d'installation : il est très important d'intervenir au stade jeune. L'éradication est possible : amarrage individuel, mise en sac, possibilité d'incinération ou stockage en site dédié pour incinération ultérieure.
4. Intervention sur un peuplement dense : la fauche et le brutage sont les seuls efficaces. L'intervention nécessite des travaux lourds impliquant le décapage du sol, l'appoi de terre, à moins d'une bêche soignée et soignée avec précaution, puis la surveillance du site durant plusieurs années. Il se peut aussi réaliser l'écoulement.

Si une intervention de sécurité est nécessaire en bord de route, se limiter à la frange en bordure et nettoyer les outils soigneusement après cette intervention.

### RENOUÉE DU JAPON

*Reynoutria japonica*

Très présente

**Description**

- Herbe vivace de la famille des Polygonacées vivaceuse à croissance rapide et à racines traçantes.
- Feuilles en cœur à base droite, épis dressés, creux, tachés de rouge.
- Plant branché en grappes ériales sur la tige - floraison en automne.
- Forme des massifs denses pouvant atteindre 3 mètres de hauteur.
- Tige et feuilles faibles en bois. Les fleurs restent en place. La plante vieillissante devient sans racines au printemps. Le gel l'impacte très peu.

**Écologie/mode de vie**

- La renouée du Japon a un développement très rapide pouvant atteindre à 5 centimètres par jour.
- Elle se développe principalement en pleine lumière, sur des sols frais et riches en éléments nutritifs (ex. fonds de rivières, berges de rivières).
- Elle s'adapte aussi aux terrains remaniés (ex. remblais, friches, bords des routes, bords de fossés).

**Reproduction/dissémination**

Bien que susceptible de produire des graines, la renouée du Japon se reproduit essentiellement par multiplication végétative à partir de fragments de rhizomes et de boutures des tiges. Elle a de très fortes capacités de bouturage : moins de dix grammes de rhizome permet le départ d'un nouveau plant.

### PETIT GUIDE DES ESPÈCES VÉGÉTALES INVASIVES DU BASSIN VERSANT DE L'ELORN

**2014**

### RENOUÉE À ÉPIS NOMBREUX

*Polygonum polystachium*

Très présente

**Description**

- Plante vivace, dressée, à tiges creuses, rougeâtres puis brunes.
- Système racinaire souterrain très développé.
- Feuilles longues, étroites, allongées en cœur, à bord ondulé, en forme de cœur à la base.
- Fleurs blanches en grappes axillaires.
- Feuilles branchées en grappes axillaires.
- Floraison : fin été - automne.
- Hauteur : 1 à 2 mètres.
- Reproduction par bouturage.

**Gestion**

- Arrachage soigneux des jeunes plants, mise en sac, possibilité, stockage pour incinération ultérieure.
- Peuplement dense et étendu : implique une intervention lourde. Équarimentations en cours.
- Ne pas faucher, brouter. L'impact est faible à nul et le risque de dispersion de la plante est grand.
- Si une intervention est nécessaire, traiter la tige soigneusement.
- Ne pas transporter de terre invasive par la renouée à épis. Stocker à part.
- Ne pas destiner au compostage.
- Important : Combler les rejets.

### RENOUÉE DU JAPON

*Reynoutria japonica*

Très présente

**Description**

- Herbe vivace à croissance rapide à croissance profuse et à racines traçantes.
- Tiges dressées, creuses, tachées de rouge.
- Feuilles en cœur à base droite.
- Plant branché en grappes.
- Floraison : automne.
- Hauteur : 3 mètres.
- Reproduction par bouturage.

**Gestion**

- Arrachage soigneux des jeunes plants, mise en sac, possibilité, stockage pour incinération ultérieure.
- Peuplement dense et étendu : implique une intervention lourde. Équarimentations en cours.
- Ne pas faucher, brouter. L'impact est faible à nul et le risque de dispersion de la plante est grand.
- Si une intervention est nécessaire, traiter la tige soigneusement.
- Ne pas transporter de terre invasive par la renouée du Japon. Stocker à part.
- Ne pas destiner au compostage.
- Important : Combler les rejets.

Document élaboré en concertation avec les **services techniques et les acteurs locaux**

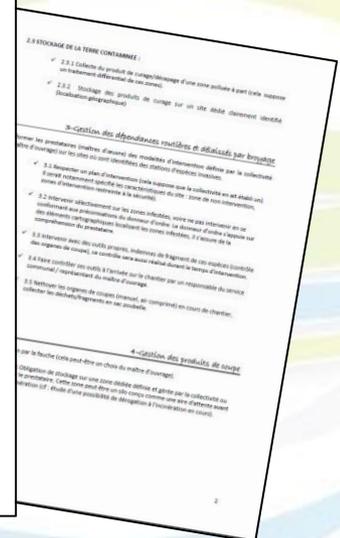
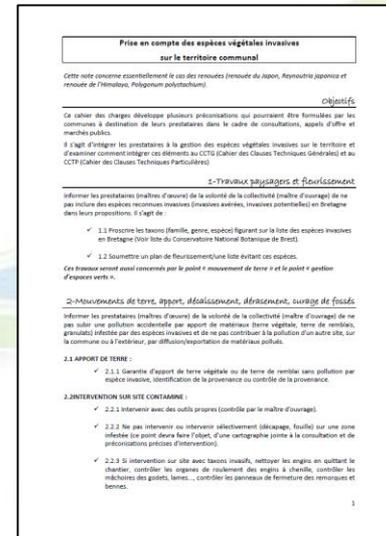
-> **Liste de préconisations à destination des prestataires des communes**

## Secteurs d'activité concernés

*Travaux paysagers et fleurissement*

*Mouvement de terre, apport, décaissement, curage de fossés*

*Gestion des dépendances routières,...*

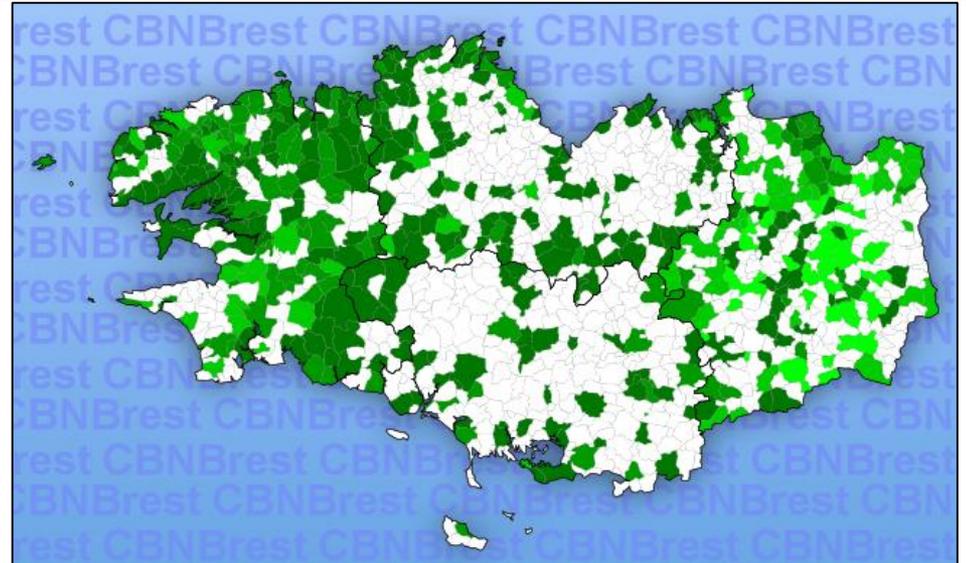


- **Comprendre l'origine de leur installation**
- **Identifier des modes de gestion adaptés**

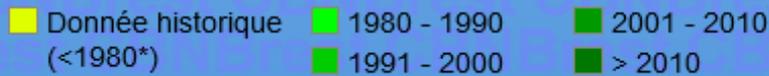




## Répartition de la renouée du Japon en Bretagne

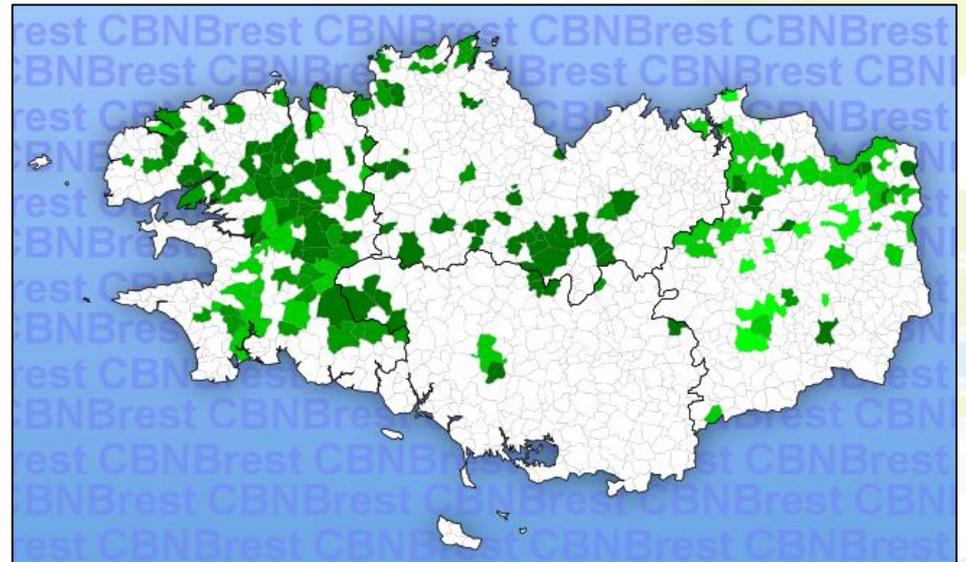


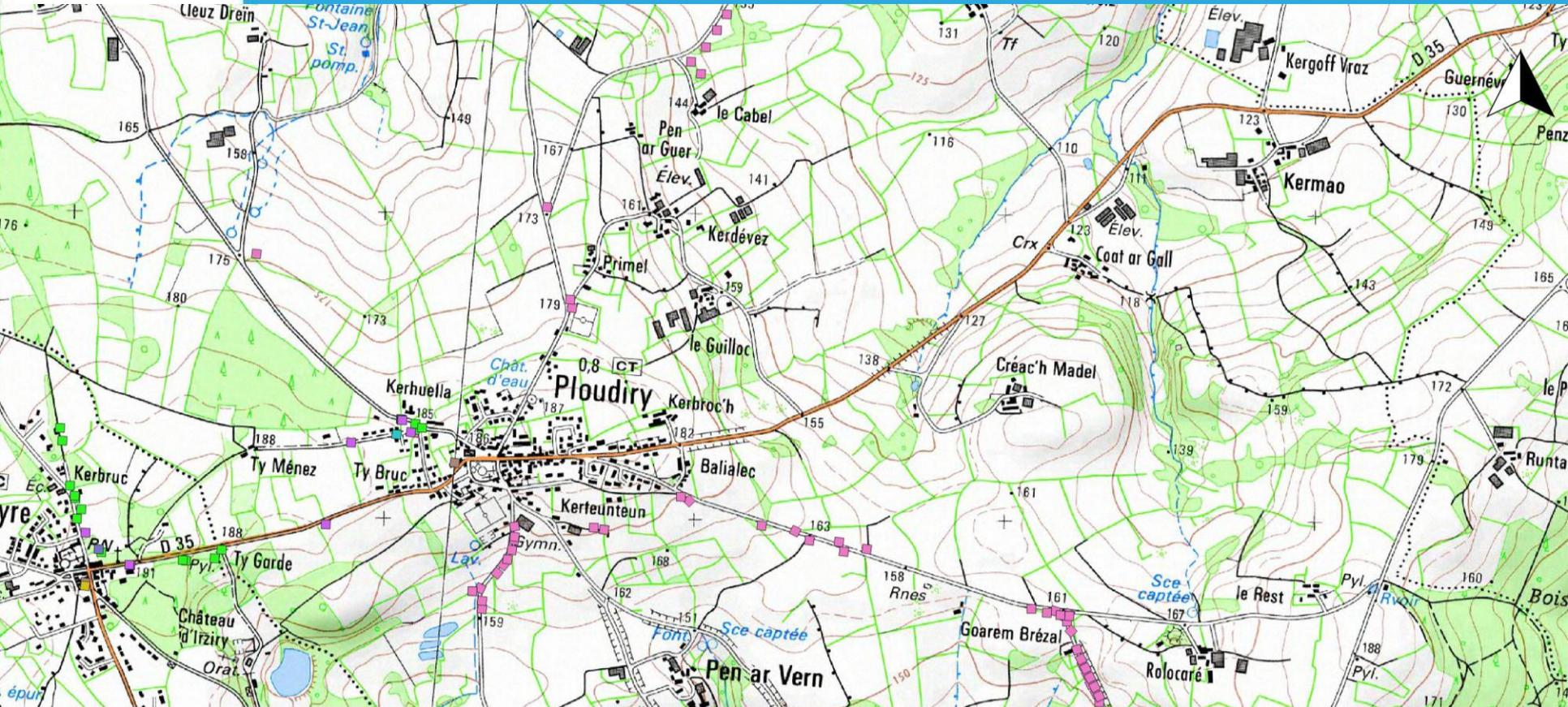
### Période d'observation la plus récente



Source : données CBN, 2017

## Répartition de la renouée de l'Himalaya en Bretagne

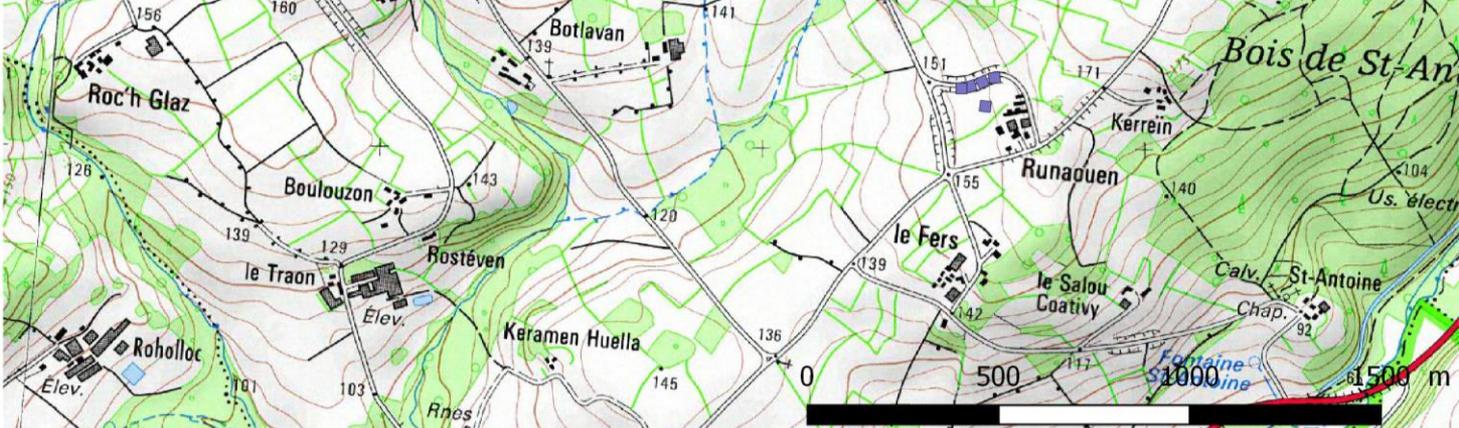


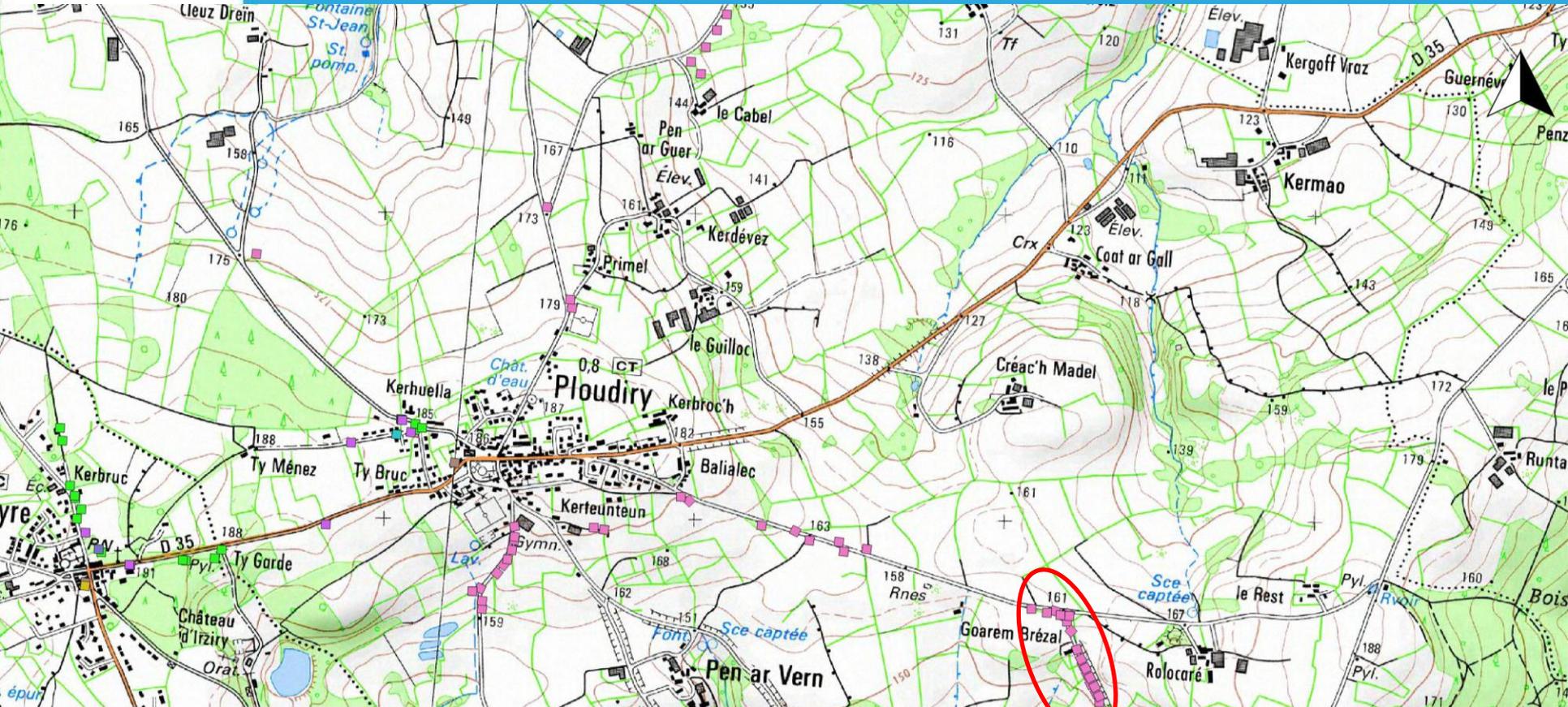


**Légende**

**Inventaire des espèces invasives**

- Buddleia du Père David
- Herbe de la Pampa
- Balsamine de l'Himalaya
- Laurier Palme
- Renouée de l'Himalaya
- Renouée du Japon
- Rhododendron Pontique
- Sénéçon du Cap





**Légende**

**Inventaire des espèces invasives**

- Buddleia du Père David
- Herbe de la Pampa
- Balsamine de l'Himalaya
- Laurier Palme
- Renouée de l'Himalaya
- Renouée du Japon
- Rhododendron Pontique
- Sénéçon du Cap

